

## PREMIÈRE PARTIE

### EXAMEN SYNTHÉTIQUE DE L'ORGANISATION FIS- CALE ET BUDGÉTAIRE DE L'INDO-CHINE AVANT LE DÉCRET DU 31 JUILLET 1898.

Ce rapide exposé de l'histoire administrative de l'Indo-Chine nous permettra de constater à quel point furent parallèles l'évolution des réformes politiques de notre grande colonie et celle de son organisation budgétaire. Avant 1898 on se trouve en face de pays indépendants, leurs finances restent spécialisées. A partir de 1898 tout en conservant chacun une certaine autonomie, ils sont groupés en une vaste fédération dont l'organe supérieur, le Gouvernement Général, tire toute sa puissance de l'institution d'un budget qui lui est propre.